  

**MIRABEEL 25-26 - DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS FINANCÉES**

NB : les pays participants au programme Erasmus+ sont les 27 pays de l’UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie

|  |
| --- |
| **Catégorie A : MOBILITÉ SORTANTE DES APPRENANTS** |
|  |
| **A01 : Mobilité collective d’élèves** |
| **Public** | Elèves du premier degré ; élèves du second degré des filières générales  |
| **Durée** | De 2 à 5 jours d’activité +2 jours de voyage |
| **Destinations** | Pays du programme Erasmus+  |
| **Objectifs** | Mobilités collectives sur une des thématiques suivantes : EDD, climat scolaire, inclusion, numérique *Guide Erasmus+ : « un groupe d’élèves de l’établissement scolaire d’envoi peut participer à un séjour d’apprentissage collectif avec d’autres élèves dans un autre pays. L’établissement scolaire d’envoi doit concevoir et mettre en œuvre les activités d’apprentissage en coopération avec un établissement partenaire dans le pays d’accueil. Des enseignants ou d’autres membres du personnel de l’éducation qualifiés issus de l’établissement d’envoi doivent accompagner les élèves pendant toute la durée de l’activité et orienter leur processus d’apprentissage. Si nécessaire, d’autres adultes peuvent également agir en tant qu’accompagnateurs pour aider les enseignants accompagnateurs.»*Orientations MIRABEEL :* L’activité de mobilité de groupe n’a pas vocation à financer des voyages scolaires ou culturels (marché de Noël, visite de musée, rencontre sportive…).
* Les mobilités de groupe sont exclusivement réservées à la réalisation de projets dûment explicités, construits avec le partenaire d’accueil et portant sur le climat scolaire, le développement durable, l’inclusion ou le numérique (délégués du CVL, éco-délégués, ambassadeurs pHARe, ambassadeurs du numérique par exemple). Les mobilités de groupe ne concernent donc pas nécessairement une classe entière.
 |
| **Financement** | Voyage + séjour (élèves et accompagnateurs sur la durée du séjour) |

|  |
| --- |
| **A02 : Mobilité individuelle d’élèves** |
| **Public** | Elèves du second degré des filières générales |
| **Durée** | 2 à 4 semaines selon le programme |
| **Destinations** | Pays concernés par les programmes d’échanges académiques gérés par la DRAREICItalie (Trans’Alp), Espagne (PicassoMob), Autriche (Klimt). |
| **Objectifs** | Echange avec réciprocité*Guide Erasmus + : « Les élèves peuvent effectuer un séjour à l’étranger pour suivre des cours dans un établissement scolaire partenaire. Un programme d’apprentissage individuel doit être défini pour chaque participant.»*  |
| **Financement** | Voyage de l’élève français (séjour non financé car hébergement en famille) |
|  |  |

|  |
| --- |
| **Catégorie B : MOBILITÉ SORTANTE DES PERSONNELS** |
|  |
| **B01 : Stage d’observation en situation de travail** |
| Public | Personnels du premier degré ; personnels du second degré des filières générales  |
| Durée | Une semaine (5 jours d’activité maximum + 2 jours de voyage) |
| Destinations | Pays du programme Erasmus+  |
| Objectifs | Stages d’observation en situation de travail (« job shadowing ») dans un objectif d’amélioration des pratiques professionnelles ou sur une des thématiques suivantes : EDD, climat scolaire, inclusion, numérique.*Guide Erasmus + : « Les participants peuvent passer un certain temps dans une organisation d’accueil située dans un autre pays dans le but d’apprendre de nouvelles pratiques et de recueillir de nouvelles idées grâce à l’observation et à l’interaction avec des pairs, des experts ou d’autres praticiens dans le cadre de leur travail quotidien au sein de l’organisation d’accueil.»* |
| Financement | Voyage + séjour |

|  |
| --- |
| **B02 : Cours de langue ou formation** |
| Public | Personnels du premier degré ; personnels du second degré des filières générales  |
| Durée | Une semaine (5 jours d’activité + 2 jours de voyage) |
| Destinations | Pays du programme Erasmus+ |
| Objectifs | *Guide Erasmus : « Les participants peuvent bénéficier d’un cours structuré ou d’un type de formation similaire dispensé par des professionnels qualifiés et fondé sur un programme d’apprentissage et des acquis d’apprentissage prédéfinis.* *Un nombre maximal de trois personnes de la même organisation d’envoi et un nombre maximal de dix personnes du même consortium de mobilité pourront bénéficier d’un financement pour suivre le même cours ensemble. Chaque personne ne peut participer qu’à un seul cours par projet.* *Le contenu des cours et des formations doit être adapté aux compétences professionnelles du personnel participant et aux objectifs du projet ou de l’accréditation.* *Les activités entièrement passives telles que l’écoute de conférences, de discours ou de conférences de masse ne sont pas soutenues. »*Orientations MIRABEEL :* Cours de langue (pour les personnels du premier degré et pour les personnels du second degré qui envisagent de passer la certification DNL.)
* Formations pertinentes dans le cadre du projet d’établissement dans une des thématiques suivantes : EDD, climat scolaire, numérique, inclusion.
 |
| Financement | Voyage + séjourCours et Formation dans la limite de 80 € / jour |
| **B03 : Mission d’enseignement à l’étranger** |
| Public | Personnels du premier degré ; personnels du second degré des filières générales |
| Durée | Une semaine (5 jours d’activité + 2 jours de voyage) |
| Destinations | Pays du programme Erasmus+  |
| Objectifs | Enseignement actif dans un établissement scolaire partenaire *Guide Erasmus + « les participants peuvent passer un certain temps à enseigner ou à former des apprenants dans une organisation d’accueil située dans un autre pays, afin d’apprendre en accomplissant leurs tâches et en échangeant avec des pairs. »*Orientation MIRABEEL :* Un descriptif des activités et un planning de la semaine est à fournir avec le dossier de candidature. Un avis favorable des corps d’inspection est préalablement requis.
 |
| Financement | Voyage + séjour |

|  |
| --- |
| **Catégorie C : MOBILITÉ ENTRANTE DES PERSONNELS** |
|  |
| **C01 : Accueil d’experts invités** |
| Public | Formateurs, enseignants, experts, professionnels qualifiésL’expert doit justifier d’une expertise au regard des besoins et des objectifs de l’établissement. |
| Durée | De 2 à 5 jours d’activité + 2 jours de voyage |
| Provenance | Pays participant du programme Erasmus+  |
| Objectifs | Experts qui contribueront à améliorer l’enseignement, la formation et l’apprentissage au sein de l’établissement d’accueil sur une des thématiques suivantes : EDD, climat scolaire, numérique, inclusion (descriptif des tâches d’enseignement ou de formation à fournir).*Guide Erasmus + : « les établissements scolaires peuvent inviter des formateurs, des enseignants, des experts en politique ou d’autres professionnels qualifiés en provenance de l’étranger qui pourront contribuer à améliorer l’enseignement et l’apprentissage au sein de l’établissement scolaire d’accueil. À titre d’exemple, des experts invités peuvent dispenser des formations au personnel de l’établissement scolaire, présenter de nouvelles méthodes d’enseignement ou faciliter le transfert de bonnes pratiques en matière d’organisation et de gestion. »* |
| Financement | Voyage + séjour  |